

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 708

semaine
du

du 2 au 8 juin 2022

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



« Après les élections, ce sera le tapis de bombes »

(Gilles Le Gendre, ex-président du groupe LREM à l'Assemblée)

Avec la Nouvelle Union populaire, tout faire pour les bloquer !

Page 2

A l'heure actuelle, Emmanuel Macron, les membres du gouvernement, les responsables de Renaissance (ex-LREM) n'ont que ces mots à la bouche : « écoute », « concertation », « nouvelle méthode »... Ça, c'est côté cour. Côté jardin, il y a la réalité, brutale, crue. Dans le journal *Le Monde* du 31 mai, Gilles Le Gendre, ancien patron du groupe LREM à l'Assemblée nationale, proche de Richard Ferrand et parmi les fidèles macronistes, déclare : « Après les élections, en juillet, viendra la mise en oeuvre d'une feuille de route radicale et profonde, et là, ce sera le tapis de bombes », promet le député.

Mais, pour l'heure, commente le journal : « Parler trop fort du projet de réforme des retraites, principal point de crispation au sein de l'électorat de gauche, (...) handicaperait ceux qui font face à la Nupes. »

D'où leur acharnement à combattre, sur tous les terrains, le mot d'ordre de Jean-Luc Mélenchon pour la retraite à 60 ans.

Les véritables raisons de la réforme des retraites : « On a besoin d'investir dans la défense », dit le Medef

Alors même que les prévisions officielles indiquent que notre système de retraite est équilibré pour les décennies à venir, le patron du Medef lâche la véritable raison de l'« urgence » de la « réforme » : comme « on a besoin d'investir dans la défense, il nous faut des recettes de cotisations » (France Inter, le 20 mai). Au moins, cela a le mérite d'être clair. Autrement dit, dans la bouche de Geoffroy Roux de Bézieux, il faut travailler plus longtemps pour financer notamment la guerre en Ukraine.

Page 3

Les superprofits des trusts pétroliers

BP a réalisé son meilleur trimestre depuis dix ans avec un bénéfice de 6 milliards de dollars, en hausse de 53 %. Sur 25 milliards de bénéfices prévus pour l'année 2022, BP pense payer 1,5 milliard d'impôts sur ses bénéfices pétroliers et gaziers en mer du Nord, chiffre ridiculement bas. Pour Shell, le bénéfice se monte à 8,7 milliards de dollars au premier trimestre. Le groupe TotalEnergie dégage 4,9 milliards de dollars de bénéfices sur le premier trimestre. Total



Pages 4 et 5

CAMPAGNE DE LA NUPES ELECTIONS LEGISLATIVES 12 et 19 juin

■ Le parlement
de la Nouvelle Union
populaire s'est réuni

■ La parole à
Danielle Simonnet

a multiplié par trois ses marges de raffinage sur un trimestre et par neuf sur une année. ENI : le PDG du pétrolier italien se réjouit d'un bénéfice de 3,27 milliards d'euros. Exxon-Mobil enregistre son meilleur trimestre depuis 2012 avec 5,5 milliards de dollars (ce qui inclut ses pertes en Russie). Enfin Chevron (deuxième groupe pétrolier US) annonce un bénéfice de 6,5 milliards de dollars, soit quatre fois plus que sur la même période en 2021.

« Parfois il manque cinq euros, même pour acheter des tomates »

Brigitte Jakobowski, présidente de l'association MaGab (Mamans de la Grange-aux-Belles), dans le X^e arrondissement de Paris, a pris la parole lors d'un rassemblement de soutien au candidat de la Nupes, Julien Bayou (EELV), dans cette circonscription.

120 SERVICES DES URGENCES TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT FERMÉS EN FRANCE FAUTE DE PERSONNELS

« Ces chiffres ne veulent rien dire », ose affirmer la nouvelle ministre de la Santé

Le gouvernement utilise cyniquement l'effondrement des hôpitaux... qu'il a lui-même organisé.

Envoyons une délégation à Madrid

les 25 et 26 juin

Contre le sommet de l'Otan

NI POUTINE ! NI OTAN !

À BAS LA GUERRE !

À BAS LES BUDGETS MILITAIRES !

Nous portons à votre connaissance l'invitation de camarades espagnols à se retrouver à Madrid les 25 et 26 juin 2022 :
– pour une rencontre de délégués d'Europe contre la guerre, le 25 juin ;

– pour manifester, en délégation, à Madrid dans le cadre de l'appel lancé par les syndicats et de nombreuses organisations espagnoles, le 26 juin, contre la tenue du sommet de l'Otan.

Les éléments donnés par les camarades espagnols, se posent dans tous les pays ; quand Macron annonce la retraite à 65 ans, le président des patrons, Roux de Bézieux, précise que c'est indispensable car : « on a besoin d'investir dans la défense ». Les initiatives à Madrid vont conforter et amplifier notre combat commun contre la guerre, contre les gouvernements fauteurs de guerre.

L'envoi d'une délégation de 15 à 20 militants de différentes organisations, représente un coût (environ 300 € pour l'aller-retour en avion).

Nous appelons tous les militants qui partagent ce combat à y contribuer financièrement.

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 7 euros 11 euros pour les plis clos

Par prélèvement mensuel avec soutien : euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

12 numéros : 20 euros

6 mois (25 numéros) : 35 euros

1 an (51 numéros) : 70 euros

1 an, pli clos : 125 euros

10 NUMÉROS : 10 EUROS POUR TOUT PREMIER ABONNEMENT

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal